

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE
Syndicat Mixte Ouvert

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
N° 26_0005

RÉUNION DU
10 FEVRIER 2026

OBJET :

RAPPORT N° 1

APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU DU 16
DECEMBRE 2025

NOMBRE DE VOIX :

En exercice : 12

Présents : 6

Pouvoirs : 1

Votants : 7

Étaient présents :

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE (Président de séance), Mme Evelyne DELAPLACE

EPCI :

M. Francis BESNARD, Mme Virginie QUENTIN, M. Olivier LECOMTE, M. Yves VEILLOT

Était absente représentée :

Conseil régional :

Mme Sylviane BOENS

Pouvoir :

Mme Sylviane BOENS donne pouvoir à M. Jacques LEMARE

Étaient absents non représentés :

Conseil départemental :

M. Marc GUERRINI, M. Jean-Noël MARIE, M. Stéphane LEMOINE

Conseil régional :

Mme Michèle BONTHOUX

EPCI :

M. John BILLARD,

Secrétaire de séance : Mme Virginie QUENTIN

LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL

Dûment convoqué le 3 février 2026,

Vu le règlement intérieur approuvé par le Conseil syndical le 13 décembre 2022,

Vu le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 16 décembre 2025,

Vu le rapport n°1 du Président,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la réunion du Bureau du Conseil Syndical du 16 décembre 2025.

LE PRÉSIDENT D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE,

Jacques LEMARE